



Echange déchets contre engrais

OBJECTIF STRATÉGIQUE

7

RÉDUIRE LA PRODUCTION DES DÉCHETS ET RATIONALISER LEUR GESTION

Action 1

Mise en place d'un principe « d'éco troc » pour les déchets verts des habitants

La Commune de Bièvres prévoit la mise en place d'un système de collecte des ordures vertes auprès de la population qui ne bénéficierait pas de composteur. Transformés en engrais, ils seront redistribués via un système de bons d'échanges aux apporteurs de déchets. Ainsi la commune pourra gérer l'augmentation croissante des déchets et notamment des déchets verts.

PILOTE	Mairie de Bièvres
RÉFÉRENT	Jean-Baptiste PERRET-GENTIL Directeur des services techniques
CONTACTS	01 69 35 15 63 - jb.perretgentil@bievres.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Communes de Bièvres

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

